

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021 18H00

Tous présents sauf Mme EL MAHSANI Nadia ayant donné pouvoir à MR FROGER Jean-Claude. Madame BOSONE Christine est secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait approuver le compte rendu du dernier conseil municipal, tous approuvent à l'unanimité.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité la répartition du fond de péréquation intercommunal (FPIC)** qui correspond pour les communes à la part d'augmentation de ce fond entre 2020 et 2021 / Cela correspond pour la commune de SABLET à 2044€. La totalité de ce fond de péréquation est passé de 778 353€ en 2020 à 808 298€ en 2021.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité la modification de la demande de contrat de plan triennal avec le département** qui prendra en compte pour 2021/2022 la rénovation de l'éclairage public, et la rénovation énergétique des bâtiments locaux pour un montant de travaux de 353 544,52€ et une aide départementale de 137 020,46€. Le troisième projet pourra être présenté au département en 2022 avec un reliquat d'aide de 64 879,54€ complété par le nouveau contrat CDST 2023/2026 : soit le reconditionnement de la RD 23 du rondpoint de la ZA au rondpoint de la Mairie.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité la limitation de l'exonération de la taxe foncière** des nouvelles constructions pour 90% pour les constructions aidées par l'état ou des prêts aidés et à 50% pour les autres constructions.

Monsieur le Maire rappelle les étapes du projet de reconditionnement de la RD 23. Une première réunion a eu lieu en avril 2021 avec tous les gestionnaires de réseaux, les élus et le département. Le département a proposé ensuite de prendre la direction du projet et de répartir ensuite les parts départementales et les parts communales de celui-ci. Le 27 Septembre Mr MARTIN du département a présenté deux esquisses, plusieurs points sont à revoir, lors d'une prochaine réunion le plan définitif sera présenté.

Madame Bosone, indique que le périscolaire se répartira différemment à la rentrée des vacances d'automne. L'accueil du mercredi matin sera supprimé car très peu fréquenté, et sera compensé par un accueil à 7H30 le matin et une fin d'accueil le soir à 18H15. Les emplois du temps des agents ont été revus à cet effet en maintenant leur nombre d'heures annualisées. Une prochaine délibération sur les temps de travail sera présentée lors de la prochaine réunion. Notre commune cette année est retenue pour être aidée pour le coût des repas cantine pour les personnes à très faibles revenus, il s'agit de proposer pour la tranche des personnes à coefficient familial la plus faible des repas à 1€.

Madame Laffont, relate la réunion de la commission CCAS, qui a fait l'inventaire des festivités et cadeaux de Noël. Les colis de Noël pour les personnes de plus de 75 ans sont en cours de choix (2 échantillons sur 4 ont été reçus), le Goûter des élèves est prévu le 17/12 après midi et le goûter des anciens le 22/12.

Monsieur le Maire informe qu'il a refusé le transfert de son pouvoir de police en matière d'habitat au Président de la CCVV.

Lors du tour de table il est évoqué : les dégâts produits par la foudre de dimanche, destruction du serveur de l'école, et des fusibles sur le haut des mas du stade.

Le chemin mitoyen à Séguret dit « chante grenouille » à entretenir, les containers déchets usagers non changés, les adresses postales incohérentes avec le fournisseur de la fibre, les buses pour l'écoulement du pluvial.

La séance est levée à 19H00